

COMMUNIQUE DU 29 AVRIL 2022

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ



**Communiqué relatif à la mise à disposition du document « Autres informations » relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de CNP Assurances**



Le présent communiqué a été établi par CNP Assurances et diffusé en application des dispositions de l'article 231-28, I du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (le « **RGAMF** ») le 29 avril 2022.

Dans le cadre de l'offre publique initiée par La Banque Postale et visant la totalité des actions CNP Assurances non détenues directement ou indirectement par La Banque Postale à la date de la note d'information préparée par La Banque Postale et déposée auprès de l'AMF, la société CNP Assurances annonce que le document reprenant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de CNP Assurances a été déposé auprès de l'AMF le 26 avril 2022, et est mis à la disposition du public le 29 avril 2022, conformément aux dispositions de l'article 231-28, I du règlement général de l'AMF.

Ce document présentant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de CNP Assurances est disponible sur le site Internet de CNP Assurances ([www.cnp.fr](http://www.cnp.fr)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), et est mis à la disposition du public sans frais au siège social de CNP Assurances, 4, place Raoul Dautry, 75015 Paris.

Il est rappelé que l'offre sera ouverte pendant une période de vingt-deux (22) jours de négociation. La date d'ouverture et la date de clôture de l'offre seront publiées dans un avis de l'AMF.

La procédure d'apport à l'offre est décrite à la section 2.4 de la note en réponse établie par CNP Assurances et sur laquelle l'AMF a apposé, en application de la décision de conformité de l'offre publique d'achat en date du 26 avril 2022, le visa n°22-123.